



COMMUNIQUÉ

NIVEAUX DANGEREUX DE FUMÉE DE TABAC MESURÉS SUR LES TERRASSES DE BARS ET DE RESTAURANTS À OTTAWA

Pour publication immédiate

Ottawa, le 25 août 2010

Des analyses effectuées les vendredi 20 août et lundi 23 août 2010 sur les terrasses de bars et de restaurants d'Ottawa ont révélé des niveaux dangereux de particules fines.

Ryan David Kennedy, Ph.D., chercheur à l'université de Waterloo, a mesuré les niveaux de fumée de tabac sur des terrasses du marché By, des rues Elgin et Bank, et de Hintonburg.

« Nos analyses ont révélé que, lorsqu'il y avait des fumeurs sur les terrasses extérieures, la quantité de particules fines était de cinq à vingt fois plus grande que dans les niveaux de fond, et parfois même supérieure », a déclaré M. Kennedy.

« Les niveaux de fond étaient de moins de 10 microgrammes par mètre cube. Les niveaux les plus élevés dépassaient les 700 microgrammes par mètre cube. Sur l'une des terrasses, un niveau moyen d'environ 80 microgrammes par mètre cube a été enregistré pendant une période de huit minutes au cours de laquelle on fumait à une table adjacente. Il correspond au niveau enregistré pendant les feux de forêt de Kelowna (Colombie-Britannique) », a précisé M. Kennedy.

M. Kennedy a mesuré les niveaux de fumée de tabac au moyen d'un dispositif Sidepak, qui indique les concentrations de particules dont le diamètre est inférieur à 2,5 microns. La taille de la plupart des particules que contient la fumée de tabac est de cet ordre.

Les particules fines que l'on trouve dans la fumée de tabac pénètrent profondément dans les poumons. Un grand nombre des produits chimiques les composant sont des cancérogènes connus. Il n'y a pas de niveau d'exposition à la fumée secondaire qui soit sans danger. La fumée de tabac constitue un sérieux risque pour la santé des travailleurs du secteur hôtelier, des enfants, des aînés ainsi que des personnes ayant une maladie cardiaque ou pulmonaire, un cancer ou une autre maladie chronique.

« Les résultats allaient dans le même sens partout où des analyses ont été effectuées. Chaque fois qu'il y avait de la fumée de tabac, nous avons mesuré des niveaux de particules dangereux, a ajouté M. Kennedy. À un endroit, des niveaux élevés de particules ont été enregistrés dans la section fumeurs de la terrasse. Or, des niveaux encore plus élevés ont été enregistrés dans la section dite 'non-fumeurs' de la même terrasse, qui est située à côté de la section fumeurs, dans la direction du vent ».

« Les travaux de M. Kennedy montrent que tous devraient être très préoccupés par le niveau élevé de fumée secondaire qu'il peut y avoir sur les terrasses des bars et des restaurants d'Ottawa », a indiqué Suzanne Friedlaender, présidente du Conseil d'Ottawa sur le tabagisme et la santé.

Ottawa accuse un important retard sur une liste croissante de villes canadiennes où il est interdit de fumer sur les terrasses, dont Kingston, Saskatoon, Victoria et Vancouver, villes qui s'ajoutent à toutes celles de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, de l'Alberta et du Yukon.

« Les citoyens d'Ottawa ont droit à la même protection, a ajouté M^{me} Friedlaender. Nous les encourageons vivement à s'exprimer sur la question en participant à un sondage en ligne à l'adresse www.ottawasansfume.com . »

Le Conseil d'Ottawa sur le tabagisme et la santé est un organisme bénévole composé de citoyens préoccupés par le problème de santé publique persistant que constitue l'exposition à la fumée secondaire.

-30-

Contacts :

Ryan David Kennedy, Ph.D., université de Waterloo : 1-519-807-0599

Pippa Beck, Conseil d'Ottawa sur le tabagisme et la santé : 1-613-322-3865

Autres renseignements et documents :

<http://www.smokefreeottawa.com>

<http://www.ottawasansfume.com/2006-fr/f-sfos-poll.shtml>

<http://www.smoke-free.ca/factsheets/pdf/Smokefreepatios-final.pdf>

http://www.smoke-free.ca/pdf_1/2010/smoke-free-patios-population.pdf